

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

Pictet Capital SA, Collonge-Bellerive
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 56'600'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 15'000'000
4.

Décision de réduction par:

l'assemblée générale extraordinaire
5.

Date de la décision:

11.07.2003
6.

Echéance de préavis des créances:

22.09.2003
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

Pictet Capital SA, c/o Charles Pictet, chemin du Milieu 33, 1245 Collonge-Bellerive
8.

Indication:

Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques:

Annulation du capital-participation de CHF 3'400'000.-, par remboursement aux participants de 34'000 bons de CHF 1'000.- chacun, à la valeur nominale.
La société a décidé de réduire son capital-actions par le remboursement et l'annulation de 41'600 actions de CHF 1'000.- chacune, au porteur, représentant une somme globale de CHF 41'600'000.-. Conformément à l'art. 732, al. 2 CO, un rapport de révision spécial a été établi constatant que les droits des créanciers sont entièrement couverts tant par le capital-actions réduit que par l'annulation du capital-participation.

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01088880)